



## Direction de l'immigration

Dernière modification le 01 juin 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

### Contactez-nous

Tél : [01 77 72 61 00](tel:0177726100) (tel:0177726100)

Site web : <http://www.immigration.interieur.gouv.fr> (http://www.immigration.interieur.gouv.fr)

- [Saisine par voie électronique](https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) (https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr) ([liste des exceptions](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312) (https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33312))

### Adresse

Immeuble Le Garance  
18-20 rue des Pyrénées  
75020 Paris

### Adresse postale

Place Beauvau  
75800 Paris Cedex 08

### Missions

La direction de l'immigration est chargée de la conception et de la mise en œuvre des politiques publiques concernant l'entrée, le séjour et le travail des ressortissants étrangers et la lutte contre l'immigration illégale. En lien avec les autres administrations concernées, elle définit la réglementation des visas et pilote les services en charge de l'instruction des demandes de visas. Elle élabore la réglementation relative à l'éloignement, la rétention administrative, le travail illégal et la fraude documentaire intéressant les ressortissants étrangers. Elle élabore les projets d'accords sur les flux migratoires et contribue à l'élaboration et à la négociation des normes européennes en matière migratoire.

### Responsable(s)

- **Directrice**  
Sylvie HOUSPIC, préfète
- **Chef de service, adjoint au directeur**  
Gautier BERANGER, administrateur de l'État hors classe